

Adresse de la société populaire d'Alet (Aude), qui renouvelle son adhésion à tous les décrets de la Convention et l'invitent à ne pas quitter son poste, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Alet (Aude), qui renouvelle son adhésion à tous les décrets de la Convention et l'invitent à ne pas quitter son poste, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 518;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29690_t1_0518_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

BAILAC, RENAULT, MADIÈRE (*cap^e fourrier*),
FOUEL, DIHURCE, PICHOLIER (*cap^e*), DURANTIS,
ARMAND, PANDELÉ, POUZET (*cap^e*), PERRIER,
PASCAL.

b

[*La Sté popul. d'Alet, à la Conv.; 15 vent. II*] (1).

« Citoyens représentans d'un peuple humain
et fraternel,

L'humanité déchire enfin le crêpe odieux
répandu sur toute la surface de l'univers. Tous
les peuples sont appelés vers cette indépen-
dance que la nature prodigue à scs cnfans, et
que le despotisme et le fanatisme avaient enlevé
à toutes les nations. Ces 2 monstres sont ter-
rassés et chassés de notre territoire. Les nations
gémissent sous le poids des chaînes et le fran-
çais est libre. Sa loyauté lui annonce que ses
frères de l'univers sont malheureux, il combat
les tyrans. Ses lumières lui font connaître la
barbarie des puissances invisibles, il éclaire les
routes affreuses et bizarrement sanctifiées du
fanatisme.

Peuple généreux, tu ne peux voir tes frères
dans l'esclavage sans rompre ses fers, ta solli-
citude traverse les mers, et ces hommes mis
au rang des plus vils insectes par leur couleur
sont rendus aux droits imprescriptibles de la
nature; ils ne seront pas rendus à cet état
sauvage et inconnu de la Société; ces hommes
sont nos frères malgré la différence des cou-
leurs, et si le climat est ingrat envers eux, en
les masquant à nos yeux, effaçons cette démar-
cation qui n'a jamais existé dans la nature.

Le décret qui les place au niveau de l'homme
libre, fera voir aux peuples qu'on a courroucés
contre nous, que le Français est sensible et
humain par nature, et que la tyrannie ne sur-
passera ses bienfaits mémorables qu'en forfaits.

La Société d'Alet renouvelle à la Conv. son
adhésion à tous ses décrets, en l'invitant de ne
quitter son poste qu'en ne laissant plus rien à
désirer à la raison, à l'humanité et à la géné-
rosité de la France.

Anglais, sois confondu par notre dévouement
qui doit produire le bonheur à l'univers. Hol-
landais, frémis du désintéressement qui doit
abolir la cupidité. Portugais, tremble devant la
déesse de la liberté qui fera taire les oracles
fanatiques de tes dieux. Espagnol, ne te vante
plus de ta lâche fierté. Oui, la Liberté va tout
régénérer, et la terre se rappellera comme d'un
songe de tous ses tyrans. La génération future
ne pourra se persuader qu'il existât de pareilles
atrocités. S. et F. »

DUAB (*présid.*), J. DIGEON (*secrét.*), PEYRE
(*secrét.*), BRUTIN, M. CHAUSSE aîné.

c

[*Le C. révol. de Bize, à la Conv.; 10 germ. II*] (2)

« Montagne sainte, reçois les hommages du
comité de surveillance de Bize. Nos cœurs péné-
trés de la plus vive reconnaissance applaudis-

(1) C 300, pl. 1057, p. 52. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 298, pl. 1042, p. 13. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er}
suppl^t) et 29 germ. (2^e suppl^t).

sent à ton énergie; Augustes représentants, nous
célébrons vos vertus, en admirant le génie répu-
blicain qui vous caractérise. Vos comités de
salut public, et de sûreté générale toujours
occupés du bonheur du peuple viennent encore
de déjouer les complots atroces des ennemis
de la liberté. Le fruit de vos travaux était sur
le point d'être perdu; des conspirateurs auda-
cieux, nourris dans la fange la plus criminelle
espéraient par leurs complots renverser le glo-
rieux édifice de notre gouvernement; mais votre
âme toujours grande, toujours guidée par
l'amour brûlant de la patrie vient d'écraser
ce reptile immonde. Ils périront ces scélérats,
et le glaive de la justice en les faisant périr
anéantira le souvenir de leurs forfaits.

Braves Montagnards, restez à votre poste,
n'en descendez jamais, que les efforts des mal-
veillants viennent se briser contre la colonne,
et qu'ils expirent à vos pieds. Fermes dans
leurs principes et dans leurs opinions, les mem-
bres du comité de cette commune, ne s'écarteront
jamais des lois qu'ils ont juré de défendre
jusqu'à la mort. Votre conduite leur servira
de modèle; le flambeau de la raison, et l'amour
de la liberté seront les armes avec lesquelles
les républicains français extermineront le reste
des tyrans de l'Europe. »

PIPIÈRE l'aîné, PRÉSIOT, P. JÉANT, CASSAN, BER-
MOND, CROUZAT, SICARD, SALIÈRES, JANOT, FIGEOT,
BOUISSOU, PINEL.

d

[*La Sté popul. de Havre-de-Vie, à la Conv.;
10 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Dans la Vendée il existe encore des répu-
blicains qui s'intéressent à vos travaux; une
nouvelle conspiration s'ourdissait contre la
liberté, votre active surveillance l'a encore
déjouée, recevez-en notre remerciement. Legis-
lateurs, soyez sévères pour les coupables; que
tous ceux qui seroient tentés de les imiter, trem-
blent en voyant leur punition certaine. Conti-
nuez vos sublimes travaux, la confiance du
peuple vous retient à votre poste, ne l'aban-
donnez que lorsque la république triomphante
aura défait tous ses ennemis. Comptez sur
notre ardeur à seconder vos opérations. Notre
cri de ralliement c'est : La République ou la
mort »

J. B. MEAUX (*présid.*), RABE, MARTIN.

e

[*La Sté popul. de Boynes, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentants,

Nous admirons journellement vos glorieux
travaux pour l'affermissement de la Répu-
blique; ils sont au-dessus de tous éloges.

Mais décréter le gouvernement provisoire et
révolutionnaire étoit ce qu'il restoit à sortir de

(1) C 300, pl. 1057, p. 66. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er}
suppl^t); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.

(2) C 300, pl. 1057, p. 49. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er}
suppl^t); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.